

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 NOVEMBRE 2022**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire de North Hatley, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1. Michel DESROSIERS | 4. Elizabeth FEE |
| 2. | 5. David WILSON |
| 3. | 6. Andrew J. PELLETIER |

EST ABSENT :

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella DAVIS-GERRISH, Mairesse

AUSSI PRÉSENTS : Benoit TREMBLAY, directeur général et Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2022
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Calendrier des séances du conseil

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

6. Assurance collective — Renouvellement

FINANCES ET TRÉSORERIE

7. Acceptation des comptes à payer
Résolution visant l'adoption des comptes à payer pour le mois de septembre 2022
8. Rapports des salaires nets –2022-10
9. Régie Intermunicipale des Eaux Massawippi — Adoption du budget 2023
10. Régie Intermunicipale du Parc régional Massawippi — Adoption du budget 2023

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

- Règlement 2022-651 amendant le règlement de zonage 2001-432 — Adoption
11. *Résolution visant la modification des usages permis en zone P-7 permettant l'usage « Institutions » au groupes communautaires*
12. Règlement 2022-652 relatif à l'occupation du domaine public — Adoption
Adoption d'un règlement visant l'encadrement de l'occupation du domaine public.
13. Règlement 2022-653 modifiant le règlement de zonage 2001-432 — Adoption du 1^{er} projet
14. Règlement 2022-656 modifiant le règlement permis & certificat 2001-435 — Avis de motion
15. Règlement 2022-656 modifiant le règlement permis & certificat 2001-435 — Dépôt
16. Règlement 2022-657 modifiant le règlement de zonage 2001-432 — Avis de motion
17. Règlement 2022-657 modifiant le règlement de zonage 2001-432 — Adoption du 1^{er} projet
18. Demande de prolongation du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)
19. Nomination d'un conseiller au comité de démolition
20. Sentier Virgin – Mandat à la direction générale

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

21. Programme de soutien aux politiques familiales municipales — Demande de soutien
22. Contribution financière — Gala de la fondation Vallée Massawippi
23. 125^e de North Hatley – Illumination de l'arbre de Noël
24. Coopérative de solidarité du centre de santé de la Vallée Massawippi – Entente de partenariat

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VARIA

25. Période de questions portant sur des sujets locaux, d'intérêt public
26. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 NOVEMBRE 2022**

2022-11-07.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOI, ELIZABETH FEE PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit accepté avec les modifications suivantes :

- Le retrait du point 20
- Le point 24 devient le point 22, en corrigeant les points suivants en conséquence
- Le retrait du point 22 (Entente de partenariat)

ADOPTÉ

2022-11-07.02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2022

MOI, DAVID WILSON PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance régulière tenue le 4 octobre 2022 soit adopté après vérifications.

ADOPTÉ

2022-11-07.03 INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

La Mairesse et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Christmas Tree at Dreamland Park
- Christmas market
- MADA
- ACCOMODATION MASSAWIPPI
-
-

2022-11-07.04 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS	OBJETS
PAUL ST-PIERRE	<p>By-law 2022-652</p> <p>Should a private enterprise or person ever be allowed to use a public beach or any other public space in North Hatley (such as River Park, Dreamland Park, Memorial Park, the ball park, the public beach, etc), whether the use is temporary or permanent? That is the question raised by the Council-approved private use of the public beach at October's meeting and by the proposed new by-law (2022-652), which foresees both types of use (permanent or temporary) of all public spaces of North Hatley (roadways but also parks), even by non-residents. This is the thin edge of the wedge, with serious implications for residents. Will public access to the ENTIRE public spaces (parks) continue (public access to the public beach was guaranteed by the mayor in an answer to Dominique Cyr at October's Council meeting). Parks should not be included in this by-law. I would never have given land in Dreamland Park to the Town if this by-law was being envisaged, nor would other donors for other parks I dare say.</p> <p>Q.</p>
	<p>Two part answer.</p> <p>As for the sauna at the beach, we agree that it's not the ideal situation, but we feel ok with approving the project. It's certainly not a permanent fixture. Although it was eventually approved, the council debated on this subject for a long time due to the comments and concerns we received about the winter months, and how businesses seem to suffer, and we have nothing to do in town other than watch the snowflakes fall. The goal of this project was to test the waters without committing to anything. So no, it's not the ideal situation, but within the possibilities that we looked at, this was the best fit.</p> <p>R.</p> <p>As far as the parks and allowing use, we didn't have proper by-laws in place before to stop people from using the parks. This summer, when the Jehovah Witnesses' were in the park, we sent the inspector multiple times, but we didn't really have anything that could make them</p>

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 NOVEMBRE 2022**

		leave. With this adoption of by-law, anyone that wants to use the parks for activities, will need to submit their request to council and get approved. We understand your concerns, and we have them too, but the point is to protect the parks.
PAUL ST-PIERRE	Q.	By-law 2022-651: Is the zoning modification involving zone P-7 (zone including the school, and the parking lot on School Street) in relation to a particular project? If so, what is this project? If not, why propose a change in zoning, when no other zone marked 'P' accepts institutions? Why is the public consultation being held only AFTER adoption of the by-law? Why is this change not being submitted to a vote?
	R.	Yes it is a direct result of a project that is proposed to council. The Greenhouse project. A unit that will house a maximum of 12 seniors that do not have full autonomy anymore. They're now in the process of working on their business plan. They needed the zoning to be modified in order to build and continue their project. We did the notice of motion in September. On October 4 th we passed a resolution adopting the first project of the by-law and announced the public consultation which was to be held tonight at 4p.m. Noone attended, but we did follow the procedure.
PAUL ST-PIERRE	Q.	By-law 2022-653: The proposed by-law 2022-653 would allow the center of the Town (zones C) to be swamped with 20 Auberges or Inns, 22 Gîtes touristiques (vacation rentals, such as airbnbs) and 24 Maisons de tourisme (bed and breakfasts) or a total of 66 hotel-like accommodations (without indicating how many rooms this potentially involves, and how much private parking is available?). Is this the desire of the inhabitants of this village? It should be noted that the proposed by-law was not yet available for public consultation on November 4, contrary to the spirit of paragraph 3 of article 455 of the Municipal Code of Quebec, which allows for public scrutiny of by-laws proposed by Council.
	R.	This is a first draft. As we will cover later in item 13, there will be public consultations.
PAUL ST-PIERRE	Q.	Why is Nathalie Meunier's name included as an alternate mayor at October's Council meeting (unanimous resolution 2202-10-04.10), when her resignation from Council was approved earlier at the same meeting? Her name still (November 5) figures on the Town website as a Councillor.
	R.	She was included in the resolution because she was still on council when she was pro-mayor. For the website, the administration actually went in today and removed her so that the information is up to date.

2022-11-07.05

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

ATTENDU QU'en vertu du Code municipal du Québec, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci ;

MOI, ELIZABETH FEE PROPOSE

QUE le calendrier ci-après soit adopté pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023 :

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 NOVEMBRE 2022**

9 janvier 2023	7 août 2023
6 février 2023	11 septembre 2023
6 mars 2023	2 octobre 2023
3 avril 2023	6 novembre 2023
1er mai 2023	4 décembre 2023
5 juin 2023	13 décembre 2023 (budget)
3 juillet 2023	

QUE les séances se tiendront les lundis et débuteront à 19 h 00 ;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément aux dispositions du Code municipal et que le calendrier des séances du comité consultatif d'urbanisme y soit également ajouté.

23 janvier 2023	10 juillet 2023
20 février 2023	21 août 2023
20 mars 2023	18 septembre 2023
17 avril 2023	16 octobre 2023
15 mai 2023	13 novembre 2023
12 juin 2023	11 décembre 2023

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION :

2022-11-07.06

ASSURANCE COLLECTIVE — RENOUELEMENT

ATTENDU QUE le contrat d'assurances collectives de la Municipalité est venu à échéance le 1^{er} novembre ;

ATTENDU QUE les coûts des assurances collectives ont diminué de 7.12 % comparativement à 2022 ;

ATTENDU que le coût des assurances collectives est partagé entre la Municipalité et les employés dans une proportion de 50/50 ;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

D'accorder le contrat d'assurances collectives de la Municipalité à la compagnie Sun Life du Canada, au coût annuel de 11 145.12 \$ taxes en sus ;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 55-139-98-000.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION :

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 NOVEMBRE 2022**

2022-11-07.07

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

Résolution visant l'adoption des comptes à payer pour le mois d'octobre 2022

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 7 novembre 2022 par le Service de trésorerie, d'une somme de 173 032,03 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

Municipalité du
VILLAGE DE NORTH HATLEY

DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000 \$
DISBURSED OVER \$ 5,000

		RÉUNION DU : 7 novembre 2022 MEETING OF : November 7th, 2022	Déposé : 2022-11-07 Submit : 07-11-2022
FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/MOUNT
COMPASS MINERALS CANADA			
	SEL DE DÉGLAÇAGE	1056592	4 767,87 \$
	SEL DE DÉGLAÇAGE	1057770	4 688,01 \$
		TOTAL	9 455,88 \$
			Taxes Incluses
REVENU QUÉBEC			
	REMISES DE L'EMPLOYEUR SEPTEMBRE 2022		13 368,11 \$
		TOTAL	13 368,11 \$
REVENU CANADA			
	REMISE DE L'EMPLOYEUR SEPTEMBRE 2022		5 325,95 \$
		TOTAL	5 325,95 \$
BEAUREGARD ENVIRONNEMENT LTÉE			
	RÉP. AQUEDUC	19926	1 939,76 \$
	RÉP. STATION DE POMPAGE KIOSQUE	20066	861,48 \$
	STATION POMPAGE (KIOSQUE)	20068	320,00 \$
	INSPECTION CAMÉRA	20197	1 127,90 \$
	NETTOYAGE CONDUITE (LAC)	20257	1 585,00 \$
	STATION POMPAGE (KIOSQUE)	20067	320,00 \$
	STATION POMPAGE (KIOSQUE)	19954	320,00 \$
		TOTAL	6 474,14 \$
			Taxes Incluses
USD GLOBAL INC.			
	ACHAT BACS	463684	5 825,85 \$
		TOTAL	5 825,85 \$
			Taxes Incluses
OZERO SOLUTION			
	STATION DE LAVAGE (VERSEMENT FINAL)	7-3	9 116,83 \$
		TOTAL	9 116,83 \$
			Taxes Incluses
AQUAM SPECIALISTE AQUATIQUE INC.			
	EQUIPEMENT PLAGES	370154	17 095,22 \$
		TOTAL	17 095,22 \$
			Taxes Incluses
GRAVIÈRE BOUCHARD			
	SABLE ABRASIF	038605	13 865,71 \$
		TOTAL	13 865,71 \$
			Taxes Incluses
ENVIRO CONNEXION			
	COLLECTES D'OCTOBRE	SE-120758	8 986,69 \$
	CONTENEUR HÔTEL DE VILLE	SE-121176	490,94 \$
	CONTENEUR HÔTEL DE VILLE	SE-121407	444,95 \$
	CONTENEUR USINE	SE-121994	485,19 \$
		TOTAL	10 407,77 \$
			Taxes Incluses
HYDRO-QUÉBEC			
	PLAGE PLEASANT VIEW	652302 572431	202,02 \$
	POMPE ÉGOUT 2	652302 572432	92,82 \$
	SURPRESSEUR AQUEDUC (MASSAWIPPI)	652302 572433	50,82 \$
	SURPRESSEUR AQUEDUC (MAGOG)	645102 854636	760,20 \$
	USINE D'ÉPURATION	645102 584637	3 090,42 \$
	ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL	648702 578609	1 314,14 \$
	SAPIN DE NOËL	648702 578610	313,34 \$
	STATIONNEMENT	686502 796350	36,51 \$
	POMPE ÉGOUT 1	655002 821338	590,07 \$
	DREAMLAND PARK	688302 407252	49,64 \$
	TOILETTES PUBLIQUES	688302 407250	365,87 \$
	POMPE ÉGOUT 5	688302 407251	92,82 \$
	POMPE ÉGOUT 6	688302 407253	141,20 \$
	ÉGOUT MOTEUR (POTEAU)	610602 718071	30,94 \$
	PARC LOBADANAKI	610602 718070	37,33 \$
	STATION POMPAGE MAGOG	662202 555845	220,24 \$
		TOTAL	7 388,38 \$
			Taxes Incluses
MÉCANIQUE TDR			
	RÉP. VÉHICULE VOIRIE	11098	1 267,29 \$
	RÉP. VÉHICULE VOIRIE	11097	1 164,43 \$
	RÉP. VÉHICULE VOIRIE	11095	1 082,52 \$
	RÉP. VÉHICULE VOIRIE & ÉQUIPEMENT D'HIVER	11127	9 223,55 \$
		TOTAL	12 737,79 \$
			Taxes Incluses
L'EXCELLENCE AGRIDUSTRIE DE L'ESTRIE			
	LOCATION POUR NETTOYAGE DE RUES	50347	4 764,56 \$
	OUTILS NETTOYAGE DE RUES	50344	1 751,68 \$
		TOTAL	6 516,24 \$
			Taxes Incluses
		GRAND TOTAL	117 577,87 \$

VOTE POUR :
ADOPTION :

VOTE CONTRE :

ABSTENTION :

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 NOVEMBRE 2022**

2022-11-07.08

RAPPORTS DES SALAIRES NETS — 2022-10

ÉLUS	6 090,56 \$
PERMANENTS	26 581,67 \$
SAISONNIERS	868,19 \$
TOTAL	33 540,42 \$

2022-11-07.09

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES EAUX MASSAWIPPI — ADOPTION DU BUDGET 2023

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des eaux Massawippi (RIEM) sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal ;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des eaux Massawippi a présenté son budget pour l'année 2023, ledit budget se chiffrant à un montant de 998 195 \$;

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2023 présenté par la Régie intermunicipale des eaux Massawippi, se chiffrant à 998 195 \$, la quote-part de North Hatley relative aux opérations étant fixée à 269 526 \$ et la quote-part relative au capital étant fixée à 159 659 \$

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION :

2022-11-07.10

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI — ADOPTION DU BUDGET 2023

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale du parc régional Massawippi sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal ;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi a présenté son budget 2023 aux municipalités membres ledit budget se chiffrant à un montant de **138 572 \$** (excluant le budget relié à la plage) ;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2023 présenté par la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi se chiffrant à **138 572 \$** (excluant le budget relié à la plage), la quote-part de North Hatley étant de 30 000 \$

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION :

2022-11-07.11

RÈGLEMENT 2022-651 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2001-432 — ADOPTION

Résolution visant la modification des usages permis en zone P-7 permettant l'usage « Institutions » au groupes communautaires

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le règlement intitulé « Règlement n°2022-651 amendant le règlement de zonage n° 01-432 de la Municipalité du Village de North Hatley » soit adopté.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION :

2022-11-07.12

RÈGLEMENT 2022-652 RELATIF À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC — ADOPTION

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le règlement intitulé « Règlement n°2022-652 relatif à l'occupation du domaine public » de la Municipalité du Village de North Hatley » soit adopté.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION :

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 NOVEMBRE 2022**

2022-11-07.13

**RÈGLEMENT 2022-653 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2001-432 —
ADOPTION DU 1ER PROJET**

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

D'adopter le projet modifiant le règlement de zonage n° 2022-653.
Il s'agit d'un premier projet. Un sommaire sera mis en consultation à l'hôtel de ville à compter de demain. Le conseil souhaite le revoir, avant la consultation publique, incluant le contingentement par zone.

Le présent projet de règlement n° 2022-653 aura pour objet de modifier le règlement de zonage n° 2001-432 afin :

- D'autoriser spécifiquement l'usage « Auberge » dans les zones C-1 à C-8 et de le continger à un maximum de 3 dans chaque zone;
- D'abroger l'usage « Gîte touristique » dans les zones A-1, Ra-1 à Ra-4, Ra-8, Ra-16 à Ra-19, Ra-29 à Ra-31, Rb-1, RUR-1, RUR-2 et RUR-5;
- De continger l'usage « Gîte touristique » à un maximum de 3 pour chacune des zones suivantes : C-1 à C-8;
- De continger l'usage « Gîte touristique » à un maximum de 2 pour chacune des zones suivantes : Ra-5 à Ra-7, Ra-10, Ra-11, Ra-13 à Ra-15, Ra-20 à Ra-28, Rb-7 à Rb-9, RUR-3 et RUR-4;
- De modifier les dispositions spécifiques encadrant l'usage « Gîte touristique »;
- D'autoriser spécifiquement l'usage « Résidence de tourisme » dans les zones C-1 à C-8 et de le continger à un maximum de 3 dans chaque zone;
- D'ajouter des dispositions spécifiques encadrant l'usage « Résidence de tourisme »;
- D'abroger la zone C-9 à la grille de spécification.

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation**, le **5 décembre 2022, à 15 h00**, à l'hôtel de ville du Village de North Hatley.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION :

2022-11-07.14

**RÈGLEMENT 2022-656 MODIFIANT LE RÈGLEMENT PERMIS & CERTIFICAT 2001-435
— AVIS DE MOTION**

MOI, MICHEL DESROSIERS, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de permis et certificats n° 01-435 afin :

- D'ajouter de la documentation supplémentaire lors de la demande pour l'obtention d'un certificat d'autorisation visant l'usage « Résidence de tourisme ».

Le projet de ce règlement est déposé conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 NOVEMBRE 2022**

2022-11-07.15

RÈGLEMENT 2022-656 MODIFIANT LE RÈGLEMENT PERMIS & CERTIFICAT 2001-435 — DÉPÔT

MOI, MICHEL DESROSIERS présente le projet de règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 2022-654

Le présent projet de règlement n° 2022-654 aura pour objet de modifier le règlement de permis et certificats afin :

- D'ajouter de la documentation supplémentaire lors de la demande pour l'obtention d'un certificat d'autorisation visant l'usage « Résidence de tourisme ».

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

De plus, le règlement sera adopté à une séance tenue le 5 décembre 2022, à 19 h 00, à l'hôtel de ville du Village de North Hatley.

2022-11-07.16

RÈGLEMENT 2022-657 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2001-432 — AVIS DE MOTION

MOI, MICHEL DESROSIERS donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage n° 2001-432 afin de modifier le nombre de logements autorisés pour une habitation multifamiliale dans la zone Rb-7.

Le projet de ce règlement est déposé conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*.

2022-11-07.17

RÈGLEMENT 2022-657 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2001-432 — ADOPTION DU 1ER PROJET

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

D'adopter le projet modifiant le règlement de zonage n° 2022-657.

Le présent projet de règlement n° 2022-657 aura pour objet de modifier le règlement de zonage n° 2001-432 afin de modifier le nombre de logements autorisés pour une habitation multifamiliale dans la zone Rb-7, passant d'un maximum de 12 logements à un maximum de 24 logements.

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation**, le **5 décembre 2022, à 16 h00**, à l'hôtel de ville du Village de North Hatley.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION :

2022-11-07.18

DEMANDE DE PROLONGATION DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX (PRABAM)

ATTENDU QU'en mars 2021, le gouvernement du Québec a présenté le Plan d'action pour le secteur de la construction qui vise à tirer pleinement profit du Plan québécois des infrastructures et à relancer l'économie dans le contexte de la pandémie ;

ATTENDU QU'une des mesures de ce plan consiste à mettre en place un programme doté d'une enveloppe de 90 millions de dollars visant à accorder une aide financière aux municipalités de 5 000 habitants et moins pour leur permettre de réaliser rapidement des travaux dans leurs bâtiments municipaux ;

ATTENDU QUE les travaux doivent être réalisés d'ici le 31 mai 2023 ;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 NOVEMBRE 2022**

ATTENDU QUE certaines municipalités de la MRC Memphrémagog souhaitent se prévaloir de ce programme, mais qu'elles font face à la pénurie de main-d'œuvre lorsqu'elles doivent utiliser les services de firmes d'architectes ou d'ingénieurs et que les délais demandés par ces firmes pour réaliser les travaux dépassent largement les délais dont disposent les municipalités pour tenir un processus d'appel d'offres et réaliser les travaux ;

ATTENDU QUE les délais de livraison de certains équipements ou matériaux et la disponibilité de la main-d'œuvre requise pour en faire l'installation risquent de compromettre la date de fin des travaux que certaines municipalités souhaitent entreprendre, dont la Municipalité du Village de North Hatley

MOI, DAVID WILSON PROPOSE

DE DEMANDER au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de prolonger le délai accordé aux municipalités pour la réalisation des travaux dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) ;

DE transmettre la présente résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, au député de la circonscription, à la MRC de Memphrémagog et aux municipalités de la MRC de Memphrémagog.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION :

2022-11-07.19

NOMINATION D'UN CONSEILLER AU COMITÉ DE DÉMOLITION

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau conseiller pour siéger sur comité de démolition ;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

Que M. Michel DESROSIERS soit nommé comme représentant du comité de démolition.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION :

~~2022-11-07.20~~

~~**SENTIER VIRGIN – MANDAT À LA DIRECTION GÉNÉRAL**~~

2022-11-07.21

**PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES —
DEMANDE DE SOUTIEN**

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles ;
- Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley souhaite présenter en 2022-2023 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

D'autoriser monsieur BENOIT TREMBLAY à signer au nom de la Municipalité tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2022-2023 ;

de confirmer que monsieur, DAVID WILSON est l'élu responsable des questions familiales.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION :

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 NOVEMBRE 2022**

~~2022-11-07.22~~ **COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU CENTRE DE SANTÉ DE LA VALLÉE MASSAWIPPI
— ENTENTE DE PARTENARIAT**

2022-11-07.23 **CONTRIBUTION FINANCIÈRE — GALA DE LA FONDATION VALLÉE MASSAWIPPI**

ATTENDU QUE la Municipalité a été sélectionnée pour l'établissement d'une clinique médicale satellite;

ATTENDU une campagne de levée de fonds organisée par la Fondation visant notamment l'implantation d'une clinique satellite à North Hatley;

ATTENDU la demande de contribution par la Fondation,

Je, MICHEL DESROSIERS PROPOSE QUE la Municipalité contribue financièrement d'un montant de 2 000 \$ afin de représenter la Municipalité.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION :

2022-11-07.24 **125^E DE NORTH HATLEY – ILLUMINATION DE L'ARBRE DE NOËL**

ATTENDU QUE le 25 octobre 2022 marquait le 125^e anniversaire de fondation de la Municipalité

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley souhaite souligner le 125^e notamment via des événements

ATTENDU QUE la recommandation du comité Événements

JE ELIZABETH FEE PROPOSE QUE le sapin du parc Dreamland soit illuminé le 1^{er} décembre 2022 à 19h00.

QUE La population soit invitée à assister à cet événement.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION :

2022-11-07.25 **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC**

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS ET ADRESSE.

CERTAINES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE. CERTAINES RÉPONSES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DU FICHER AUDIO, CAR ELLES ONT ÉTÉ RÉPONDUES APRÈS LA SÉANCE.

INTERVENANTS	OBJETS
QUESTIONS ADRESSÉES PAR COURRIEL	
PAUL ST-PIERRE	<p>Q. The noise and speeding continues on Sherbrooke Road (this is dated November 5). When will something be done about this (good intentions, without concrete results, are not enough, as the problem continues one year after the present Council was elected to office)? The problem is compounded by illegal parking on the street.</p>
	<p>R. We are aware that the traffic in this town is a serious issue, between noise and speed.</p> <p>The stop signs that we have put in place, are going to stay. We are examining with the council to see what more we can do to get a message to people to think twice about their driving.</p> <p>We have also spoken with the SQ and we have now three possible dates for a meeting with the population to answer any questions you might have.</p>
DON WATT	<p>Q. When will the taxpayers be invited to the council planning meetings?</p>
	<p>R.</p>

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 NOVEMBRE 2022**

		I'm happy to tell you that at our working meeting at the end of January, we will discuss how a document will be sent out, anyone that wants to voice concern or be heard about a certain topic on the agenda will be able too. One hour will be attributed to the public at the working meetings.
DON WATT	Q.	With respect to the meeting agenda, published before the meeting, could more detail be included as seldom is sufficient detail offered to understand even the point of having the item on the agenda.
	R.	We had started doing that as an extra service. Although not necessary, we believe it's a practice that is helpful and we received a lot of good feedback. Due to technical issues, we were unable to include little resumes in the Agenda for this month.
MIKE MUNKITTRICK	Q.	As a former member of the fire department for 30 years, I was disappointed and embarrassed that nobody from the fire department was present at the remembrance day ceremony and I was wondering if council had an explanation.
	R.	I received a phone call at 11h30 on Sunday morning at home asking if I had access to barricades. We went down ourselves and found some on Massawippi and installed them on School and Main. The fire department wasn't notified by the legion and we didn't get a request either. I think it was forgotten by them, there seems to have been a lack of communication for the ceremony this year between the Legion and the Régie as well as us. There was no one to watch the barricades.
DAVID CAMPBELL	Q.	Resident for 50 years, I have 2 subjects. First, Blue Massawippi. Second, connection with transparency of municipal council with regard to the first subject. I live on the river and am very aware as to what the season has been like. I have heard a lot of complaints concerning Blue Massawippi. We have students who were supposed to be on the job. It was very difficult for the operators of the Marina to operate properly cause they didn't have a key to open the gate. I heard stories that people would go out in their boats and come back and the gate was closed. There were incidents where students couldn't produce the receipts. In the past, North Hatley had a washing machine operated by the Marina staff, and to my knowledge has worked out very well. In addition, I understand that the municipality has bought new equipment. I want to ask the council as to what your experience is with Blue Massawippi, because to us it seems like a disaster.
	R.	I will say that it was not fun for anyone this summer. There were definitely problems with Blue Massawippi. We were faced with making a decision because of the Zebra Mussels. For years, North Hatley has been blamed for the problem. Now the relationship between certain individuals wasn't the best and we received complaints also. I agree that it was not ideal. We got more receipts printed by the MRC when we ran out. We know it wasn't perfect. Considering the crisis we're in with the lake, our municipality tried it's best. As far as the washing station, we did purchase a new one and received it at the end of the season. It has been winterized and properly covered for next season.
DAVID CAMPBELL	Q.	

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 NOVEMBRE 2022**

		Governments and transparency of council. Your working meetings go on for about 5 hours. Do you have resolutions for your attendees. Is there any official protocol?
	R.	There is no official documentations from our meetings. The working meetings are to discuss, not pass anything. We build the resolutions for the council meeting from these discussions.
MICHAEL GRAYSON	Q.	Can all of these zoning changes be sent through infolettre so that we are aware of the changes?
	R.	Yes. We can put something together to make it simple for people to understand what changes have been made. These are big dossiers at the moment, once they've been closed, we'll be able to produce that.
CARLE HALLER	Q.	Did the council members see the contract for ??
	R.	No. The contract was made by the administration. I took the comments and suggestions from council when we discussed it and helped put together the contract.
CAROLE HALLER	Q.	I wonder if Zebra mussels could be found on the bridge or the barge. Has anyone thought to check these places?
	R.	It's too late now to figure out where and how they came in. It could've come from anywhere, the problem now is that it's here.
CAROLE HALLER	Q.	The remembrance day ceremony was disappointing for sure. However, I was told that the Legion called the municipality twice and didn't get a call back.
	R.	They called me Sunday and literally said 'they forgot'. No one called the town hall. If they do not leave a message, how are we supposed to know to call them back.
??	Q.	When are we getting the "welcome to North Hatley" signs back?
	R.	It's been added to the budget this year because the ones we did have got damaged and that's why they came down. The last council looked at replacing them, but the prices were ridiculous. Alan can't do it because he's married to me but we're looking at getting them changed. The one in the center of Town was graciously donated by Alan.
??	Q.	Where does North Hatley start on the way out to Katevale?
	R.	Just passed Hovey Manor's driveway.
JEAN-FRANCOIS LOIUSELLE	Q.	J'Ai eu le plaisir de vous remettre une proposition aujourd'hui pour le 24 juin. J'espère que vous avez eu la chance de le lire. Souhaitez vous l'organiser à North Hatley et invités les autres municipalités ou on le fait en collaboration avec le Canton? Je fais partie de deux comités. J'ai eu deux rencontre avec celle de développement socio-économique, mais rien avec communications.
	R.	Votre proposition sera présentée au conseil après cette réunion, et nous serons en mesure de répondre à vos questions. Certains comités fonctionnent mieux que d'autres en ce moment. Nous devons réévaluer certains comités et voir comment nous pouvons accommoder tout le monde et aller de l'avant.

PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
7 NOVEMBRE 2022

2022-11-07.26

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h42 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités ;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE que la séance soit levée et fermée.

MARCELLA DAVIS-GERRISH
Mairesse

BENOIT TREMBLAY
Directeur général

Je, MARCELLA DAVIS-GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROJET À ADOPTER